



MAIRIE DE LAUTREC

81440

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de **Lautrec (Tarn)**

OBJET :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Arrêté de
suspension de
l'utilisation du
terrain de foot :
Terrain d'honneur
Arrêté : 182/2022**

Considérant qu'il appartient au Maire de réglementer l'utilisation des terrains de sport

ARRETONS

Article premier :

Compte tenu des intempéries l'utilisation du terrain d'honneur est suspendue du 30 septembre 2022 au samedi 15 octobre 2022 inclus.

Article deux :

L'interdiction d'utilisation du terrain de sport sera matérialisée par affichage.

Article trois :

Le présent arrêté sera notifié à Messieurs les Présidents de Clubs sportifs de la Commune.

Pour extrait conforme : Fait en Mairie le 30 septembre 2022.

Le Maire
Thierry BARDOU

